

Réf: Dossier 325835

Avis de constitution

SOCIETE « ECO TERRE DEVELOPPEMENT » en abrégé « ETD SARL »

Siège Abidjan, Anyama, Azaguié Ahoua non loin de
la sous-préfecture, Lot : 193 ; llot : 1559., Lot 193, llot
1559

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 03/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECO TERRE DEVELOPPEMENT »

en abrégé « ETD SARL »

Objet : - Travaux de Géo-béton ;
- Agriculture non traditionnelle ;
- Formation et divers
- Etc...

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, Azaguié Ahoua non loin de la sous-préfecture, Lot : 193 ; llot : 1559., Lot 193, llot 1559

Dirigeant(s) M KOTCHI KOTCHI (GÉRANT), M KOTCHI ASSAMOI SYLVESTRE (COGÉRANT), M KOTCHI N'GUESSAN ADOUKO HAROLD (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-AGB-01-2024-B12-00045 du 19/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 19/08/2024

